

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 24 FEVRIER, 1893.

No. II.

L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef.....Louis-H. Taché.
809, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 1579.

Éditeur, secrétaire de la rédaction et administrateur.....Edouard Delpit.
715, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre enregistrée ou mandat postal.

ENTRE NOUS.

Deux hommes sont montés sur la haute falaise ;
Ils ont fermé les yeux pour écouter la mer :
— J'entends le paradis pousser des clameurs d'aise.
— Et moi, j'entends gémir les foules de l'enfer.

Alors, épouvantés des songes de l'ouïe,
Ils ont rouvert les yeux sous le même soleil.
L'océan sait parler, selon l'âme et la vie,
Aux hommes différents avec un bruit pareil. S. P.

L'Opinion Publique n'a jamais été interdite. C'est par erreur que certains journaux ont annoncé cela. Voici ce qui a eu lieu. Après la publication de *Rolla*, Mgr Gravel a annoncé qu'il allait renvoyer notre journal et invité ses fidèles à suivre son exemple. Les explications données depuis ont été plus que suffisantes pour satisfaire les plus exigeants. Aussi l'Opinion Publique voit-elle sa circulation augmenter de jour en jour. Tous ceux qui se piquent de goûter la belle littérature devraient recevoir ce journal. Les morceaux les plus choisis et les plus acceptables de Hugo, de Lamartine, de Musset, de Leconte de Lisle, de Coppée, de Gautier, de Banville, de Déroulède, de Clovis Hughes et de la légion des grands poètes français vont, tour à tour, charmer nos lecteurs. Sans compter les superbes articles de nos collaborateurs, les délicieuses *Chroniques québécoises* de Paulé, le carnet hebdomadaire d'*Un mondain*, l'Opinion Publique donnera dans chaque numéro une multitude de courts articles instructifs et amusants.

La *Canada-Revue* a publié la semaine dernière un article violent contre un journal qu'elle ne nomme pas, mais qui ne peut être que l'Opinion Publique.

A un point de vue, j'en suis heureux. Cela prouve combien peu fondée était la rumeur allant à dire que “les deux journaux devaient se fondre et adopter le programme anticatholique.” En effet, il n'y a rien de commun dans leur direction individuelle et tous deux sont aux antipodes sur les questions religieuses.

A un autre point de vue, l'article de la *Canada-Revue* est regrettable, car il attaque “les écrivains” de l'Opinion Publique d'une manière injuste, en les qualifiant grossièrement de “pharisiens, de scribes hypocrites et de sépulcres blanchis.” Il est aussi de mauvaise foi en exploitant contre un confrère une seule reproduction, faite involontairement et dans des circonstances parfaitement expliquées depuis par la rédaction.

Si je voulais répondre aux injures de la *Canada-Revue*, je me contenterais de reproduire une déclaration faite par sa direction, au sujet de l'affaire Baillargé, et le public pourrait en tirer quelques notions sur la fausseté, le mensonge, l'hypocrisie, la platitude et la respectabilité. Mais cela n'est pas nécessaire et serait humiliant pour l'Opinion Publique, qui veut rester en toutes choses, autant que possible, sur le terrain de la discussion au mérite et dans des formes où la courtoisie n'aura rien à reprendre.

Un mot pour finir... et pour rire : la *Canada-Revue* nous conseille de ne pas donner de conseils et trouve étrange qu'un journal se mêle des affaires des autres. De quoi, diable ! le confrère veut-il que les journaux parlent, si ce n'est des affaires des autres ? Le journalisme a été inventé pour cela.

Sir John Thompson a déclaré que les suggestions du juge Taschereau ont été examinées par un sous-comité des deux chambres et ne peuvent être acceptées.

Et les omissions signalées par le juge ? Et les contradictions, et les répétitions, et les anomalies que le distingué magistrat a indiquées, va-t-on les laisser dans le code ?

Ce que c'est que la paternité, même indirecte, d'une mesure parlementaire ! ! !

Le nouveau juge de la cour suprême, M. Robert Sedgewick, est très sympathique personnellement, possède une intelligence d'élite et ne manquera pas de se distinguer dans une cour déjà remarquable par le prestige, la science et la largeur de vues de ses membres.

L'Opinion Publique vient d'être décrétée par l'Union Libérale “le journal le plus opportuniste du pays.” Ce jugement n'est pas trop mauvais et répond parfaitement aux idées que la rédaction de l'Opinion Publique se fait du journalisme intelligent. L'opportuniste n'est ni plus ni moins que l'art de savoir toujours concilier, à l'occasion, les principes avec les circonstances et de tirer le meilleur parti possible d'un mauvais état de choses.

La conférence de M. Rodolphe Lemieux, à Saint-Hyacinthe, lui a valu bien des éloges ; je n'en suis pas étonné, car le sujet de sa conférence était magnifique et ne pouvait être mieux traité que par le jeune et brillant orateur dont le parti libéral est si fier à juste titre.